

**LES CLASSIFICATIONS DES ADVERBES DANS LES  
GRAMMAIRES DE L'EPOQUE CLASSIQUE: NAISSANCE DE LA  
FONCTION ADVERBIALE**

**Osik SHIN**

*Département de Français Université Nationale Chungnam  
220, Gungdong Yusunggu 305-764 DEAION Corée du Sud  
shinosik@hanbat.chungnam.ac.kr*

Résumé: La classification des adverbes n'est généralement pas la préoccupation majeure de la grammaire théorique tandis que c'est le problème dominant dans beaucoup de grammaires normatives. Elle repose souvent sur des distinctions notionnelles le nombre et la dénomination des classes variant d'une grammaire à l'autre. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la catégorie adverbiale se distinguant de la fonction adverbiale, une nouvelle approche s'avère nécessaire. Girard tente une classification syntaxique des adverbes. L'histoire de la classification des adverbes démontre bien le développement de la notion de syntaxe dans les grammaires françaises.

Mots-clés: adverbe, classification, grammaire, syntaxe, fonction

## 1. INTRODUCTION

Le problème de la classification n'est généralement pas la préoccupation majeure de la grammaire théorique. Ni Sanctius, ni les grammairiens de Port-Royal ne manifestent d'intérêt dans ce domaine car, d'après Sanctius, cette sorte de recherche "appartient davantage au philosophe qu'au grammairien."<sup>1</sup> (Sanctius, 1587:157). A l'opposé, le problème dominant de l'approche de l'adverbe dans beaucoup de grammaires descriptives (ou plutôt normatives) est celui de la classification. Dans ces grammaires, la classification repose sur des distinctions notionnelles. Le nombre et la dénomination des classes varient d'une grammaire à l'autre. Si les

---

<sup>1</sup> Voir aussi Du Marsais (1797), Beauzée (1767).

grammairiens ou les linguistes d'aujourd'hui ne cachent pas leur intérêt pour la classification des adverbes, bien qu'ils ne traitent pas les adjectifs de la même manière, c'est sur certains points à cause de la tradition établie dès les premières grammaires françaises. La présente contribution concerne l'histoire de ce problème du début de la grammaire française jusqu'au milieu du XVIIe siècle, date importante dans l'histoire de la grammaire française par la naissance de la notion de complément (Chevalier 1968).

## 2. LES PREMIERES GRAMMAIRES FRANCAISES

Meigret, dans le chapitre *De la sinification des Auerbes*, énumère 17 classes d'adverbes sans proposer beaucoup d'exemples: *temporels, locaos, affirmatifs, negatifs, dezideratifs, collectifs, de similitude, remissifs, de qalité, de qantité, de doute, collectifs comuns de tems e lieu, separatifs, d'ordre, de vehemence, comparatifs, numeraos*<sup>2</sup> (Meigret, 1550 172-174). R. Estienne propose 23 classes dans lesquelles sont rangés un certain nombre d'exemples (Estienne, 1557 74-81). De Meigret à R. Estienne, le nombre de classes augmente déjà sensiblement (de 17 à 23). Il en est de même pour les exemples (de 3 pages à 8 pages). L'analyse des données se précise. Cette tendance va s'accentuer chez Maupas et chez Oudin.

Entre Estienne et Maupas, s'inscrit une observation importante: celle de Ramus. La *Gramere* de Ramus divise les adverbes en deux grands groupes: les adverbes de quantité et les adverbes de qualité. Toutes les autres classes s'inscrivent, dans ces deux catégories, comme une quantité spécifique ou une qualité spécifique: les adverbes de *nombre*, de *téps*, de *lieu* se retrouvent ainsi dans la classe des adverbes de *quantite* et les adverbes d'*affirmation-negation*, d'*appel-souhait-exhortation*, de *similitude* sont classés dans le groupe des adverbes de *qualite* (Ramus, 1562 116-119 ).

quantite	qualite
<i>quantite asses, moieninemêt...</i>	<i>qualite abondamment, iustumêt...</i>
<i>nombre premierement, secôdement</i>	<i>affirmation-negation si, certes, ne, ni, non.</i>
<i>téps apres, aujourdhuy...</i>	<i>appel-souhayt-exhortation he, si, hay...</i>
<i>lieu arriere, ailleurs...</i>	<i>similitude ainsi, quasi...</i>

Ces 8 classes seront reprises par Chiflet sans grande modification. Il supprimera la septième classe de Ramus (*apel-souhayt-exhortation*) et ajoutera 3 autres classes: *ordre, interrogation, amas*. Mais Chiflet, en reprenant la classification de Ramus, a omis l'essentiel. Ce qui était original dans la classification de Ramus, c'était la redistribution des 8 classes en deux grandes catégories, non pas la répartition des adverbes en 8 classes. Quoique l'on puisse se demander dans quelle mesure les adverbes de temps et de lieu appartiennent aux adverbes de qualité, il convient de souligner son effort de schématisation et de hiérarchisation.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Meigret parle, dans le chapitre II intitulé *De Especies*, des adverbes primitifs (*Oui, non, bien, mal*) et des adverbes dérivatifs (*voulontiers, bonement*). Ensuite, il traite, dans le chapitre III intitulé *De Figure*, des adverbes simples (*oui, non*), des adverbes composés (*nany*) et des adverbes décomposés (*maleureuzement*). Il s'agit là d'un regroupement étymologique dont l'importance diminue dans les grammaires du XVIIe siècle.

<sup>3</sup> Une remarque s'impose. Ramus a distingué les adverbes de qualité des autres adverbes (quantité, temps, lieu). Les adverbes de qualité ont, certes, des propriétés différentes de celles des autres adverbes. Les recherches récentes expliquent la raison pour laquelle ces adverbes se distinguent des autres adverbes. Bonnard, en soulignant le parallélisme fonctionnel entre l'adjectif et l'adverbe, distingue les

### 3. LE XVII<sup>E</sup> SIECLE

Maupas n'empruntera pas la voie tracée par Ramus. Il rejoindra Meigret et Estienne, cherchera exhaustivement des exemples qui, pour autant, ne résoudront pas le problème de la classification. Au contraire, plus la liste s'allonge, moins le problème s'éclaircit, énumérer des formes n'étant pas une solution grammaticale comme l'a constaté Sanctius (Sanctius, 1587 157). Faute d'outil d'analyse devant l'immense corpus peu homogène, Maupas donne l'impression d'abandonner le problème de la classification. Après avoir traité la trente cinquième classe, il déclare: "Je ne veut point ignorer que l'on peust encor arranger icy assez d'autres formules adverbiales, mais il y en suffire." (Maupas, 1607 172). Il consacre à peu près 11 pages pour enregistrer toutes les formes adverbiales qu'il a pu relever mais il n'a fait qu'ouvrir la voie. Oudin réserve 20 pages à ses 50 classes adverbiales. La classification se réduit, ici, à un inventaire. C'est une analyse, si l'on emprunte le terme de Chevalier, "de l'expression tenue pour correspondante de la catégorie notionnelle." (Chevalier, 1968 538). Aucun effort de hiérarchisation n'apparaît. Il s'agit d'une classification, objet primaire de la grammaire et non d'une des tâches de la grammaire.<sup>4</sup>

Face à l'insolubilité du problème, Chiflet choisit une solution de commodité à savoir simplifier le contenu de la grammaire et réservoir pour le dictionnaire tout ce qui lui semble étranger à la grammaire. Après avoir discuté, dans le chapitre I, intitulé *La Nature des Aduerbes*, de la définition et de la morphologie des adverbes, il aborde le problème de leur classification dans le chapitre II, intitulé *Les Differentes especes des Aduerbes*. Il explique, d'abord, pourquoi les adverbes sont de différentes espèces: "Les aduerbes sont de differentes especes; parce qu'ils expriment les diuerses circonstances des actions signifiées par les verbes; comme celle du lieu, du temps, du nombre, de la qualité, de la façon & autre semblables." (Chiflet, 1659 100). Il énumère, ensuite, différentes classes d'adverbes avec quelques exemples et renvoie le lecteur au dictionnaire pour le reste: "Il n'est pas nécessaire de les rapporter tous icy, puis qu'ils sont en tres-grand nombre & qu'on peut aisément les trouver dans les dictionnaires." (Chiflet, 1659 101).

L'influence de Chiflet est immense. Buffier copie encore sa classification et reprend non seulement les dénominations des classes mais aussi l'ordre de présentation: *lieu, temps, nombre, quantité, ordre, interrogation, affirmation-négation, comparaison, amas-séparation, manière*. Il retiendra de même le critère de simplification et il notera quelques uns des exemples les plus utiles: "Il ne faut que marquer ici ceux qui sont le plus en usage en Français. On trouvera les autres dans les Dictionnaires." (Buffier, 1709 271). Il n'y a donc aucune modification par rapport à l'*Essay* de Chiflet. Le chapitre sur l'adverbe dans la *Grammaire de*

---

adverbes caractérisants des adverbes non-caractérisants: "On distingue de l'adjectif caractérisant, dit qualificatif, des adjectifs qui actualisent, quantifient ou déterminent le sens du nom (possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, relatifs, numéraux), de même on doit distinguer de l'adverbe caractérisant, dit de manière (*Il parle bien*), d'autres catégories, que l'on appelle adverbes de quantité ou d'intensité (*très généreux*), de temps (*Il viendra demain*), de lieu (*Il habite ici*), d'affirmation ou de doute (*Il viendra sûrement ou peut-être*) et de négation (*Il ne viendra pas*). " (Grand Larousse 69). Golay tire la même conclusion de ses études sur les adverbes de manière: "L'adverbe de manière pour les raisons même qui nous font distinguer le complément de manière du complément circonstanciel, devrait être distingué lui-même en tant qu'adverbe qualificatif des autres adverbes (de temps ou de lieu par exemple) qui sont déterminatifs." (Golay, 1959 71).

<sup>4</sup> Pour Sanctius, la classification n'était qu'une des tâches secondaires des grammairiens et il a dénoncé le caractère peu grammatical des classifications proposées jusque là. Si Sanctius a présenté une classification des adverbes, ce n'est là qu'une reconnaissance de la commodité pédagogique non pas de l'objet primaire de la grammaire. (Sanctius, 1587 157).

Buffier est un chapitre décevant. Son intention est de suivre la voie ouverte par Port-Royal et l'objectif de sa *Grammaire* est de chercher la logique de la langue. Or il n'apporte sur ce sujet rien de plus que les grammairiens du siècle précédent.

#### 4. LE XVIII<sup>E</sup> SIECLE

##### 4.1 *Adverbe simple et adverbe composé*

Bien que le *Traité* de Regnier-Desmarais soit antérieur à la *Grammaire* de Buffier sa classification nous paraît plus intéressante que celle de Buffier. Les 10 classes de Regnier-Desmarais (*temps, lieu, ordre, quantité, qualité, manière, affirmation, négation, doute, comparaison*) ressemblent davantage à la classification de Ramus qu'à celle de Chiflet. Toutefois, le critère de simplification s'applique encore plus strictement que chez Buffier. Regnier-Desmarais consacre à la classification des adverbes 5 pages sur 745.<sup>5</sup> Regnier-Desmarais déclare ne traiter que l'essentiel: "On ne se propose pas de donner ici la liste de tous les Adverbes de chaque Classe; ce sera une affaire de trop longue haleine, & en même temps de trop peu d'utilité. On se propose seulement de marquer les principaux, & d'y ajouter ensuite les observations les plus nécessaires." (Regnier-Desmarais, 1706 509).

Ce qui attire notre attention dans la classification de Regnier-Desmarais, c'est qu'il a distingué les adverbes des expressions adverbiales. Il emploie les termes adverbes *simples*, adverbes *composés*. Si la terminologie est celle des grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle, son contenu, lui, diffère. La distinction entre les adverbes simples et les adverbes composés dans les grammairiens de Meigret, d'Estienne, par exemple, est une distinction étymologique. Les adverbes simples désignaient des adverbes étymologiquement simples comme *ouy, non, hier*. Les adverbes composés désignaient des adverbes étymologiquement composés comme *nani, auanthier* (Meigret, 1550 171 et Estienne, 1557 73)<sup>6</sup>. Il n'y avait aucune considération synchronique dans ces grammairiens. Les termes *simple, composé* n'ont plus la même désignation dans la *Traité* de Regnier-Desmarais et entre les adverbes simples et les adverbes composés la distinction n'est plus étymologique mais synchronique: "Certains adverbes, qui estant originairement formez, ou de deux mots, comme *Tousjours, jamais, demain, auprès, après, enfin, ensuite, beaucoup*, & c. ou même de trois, & de quatre, comme *Desormais, aujord'hui, doresnavant, auparavant* ne font plus qu'un seul mot." (Regnier-Desmarais, 1706 513). L'adverbe simple est celui qui s'écrit en un seul mot en l'état actuel quelle que soit son origine alors que l'adverbe composé est celui qui est composé de plusieurs mots en l'état actuel: "Les adverbes composez, dans le sens dans lequel on prend ici le mot composé, sont plustost des façons de parler adverbiales que des Adverbes, & comme avec les prépositions *a, de, en, dans*, avec, & quelques autres, il se forme presque autant de ces Adverbes, qu'il y a de noms adj ectifs ou substantifs dans la Langue." (Regnier-Desmarais, 1706 522).

La distinction entre les adverbes *simples* et *composés* au sens synchronique n'est pourtant pas une nouveauté. Les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle l'ont déjà pratiqué. Oudin écrit: "Les aduerbes comprennent non seulement des mots simples, mais plusieurs phrases entières composées de prepositions." (Oudin, 1632 260). De même, Chiflet note: "Les aduerbes ne sont pas tousjours contenus en vne seule parole: comme, *souuent, rarement, près, loing*. Mais

<sup>5</sup> Buffier y consacre 6 pages sur 472.

<sup>6</sup> Il y a aussi de adverbes qui sont dérivés des composés comme *malheureusement*.

quelquefois ils sont composez d'vn preposition & d'vn nom, ou d'vn autre aduerbe: comme, *à l'aise, après disné, deuantier, par deça, vis à vis &c.*" (Chiflet, 1659 100). Du point de vue sémantique, les grammairiens de Port-Royal considèrent l'adverbe comme l'équivalent d'*une préposition + un nom*, c'est-à-dire qu'il peut être un seul mot ou un composé de plusieurs mots et signifie la même chose quelle que soit sa formes (Arnauld et Lancelot, 1660 88). Cette distinction est encore plus rigoureuse chez D'Aisy qui distingue les adverbes des adverbiaux chaque fois qu'il aborde les problèmes touchant l'adverbe. Il consacre aux adverbiaux un chapitre indépendant intitulé *De l'usage des adverbes & des adverbiaux*. (D'Aisy, 1685 168-183). Dans son esprit, la distinction entre les adverbes et les expressions adverbiales paraît déjà claire mais il n'en tire aucune conséquence. Ce n'est donc pas la distinction entre les formes simples et composées qui fait l'originalité de Regnier-Desmarais mais le fait d'avoir su en tirer des conséquences: la séparation entre *façons de parler adverbiales* et adverbes. Pour Oudin, Chiflet, Port-Royal et même pour Buffier, l'adverbe comprend les adverbes simples (adverbes proprement dits) et les adverbes composés (expressions adverbiales). Alors que pour Regnier-Desmarais, les adverbes composés existent parallèlement aux adverbes simples. Les uns n'incluent pas les autres:

<i>avant Regnier-Desmarais</i>	<i>Regnier-Desmarais</i>
adverbes simples	adverbes simples = adverbes
adverbes{	
adverbes composés	adverbes composés = façons de parler adverbiales

C'est ainsi qu'il faut classer les adverbes composés comme des adverbes simples: "On se contentera de rapporter ici quelques exemples appliquez aux différentes divisions qu'on a faites des Adverbes, en Adverbes de Temps, de Lieu, d'Ordre, de Quantité, de Qualité, ou de Manière, d'Affirmation, de Négation, de Doute, & de comparaison." (Regnier-Desmarais, 1706 522). Il y a donc autant de classes d'adverbes composés que de classes d'adverbes simples:

Adverbes simples	Adverbes composés
de temps	de temps ( <i>toute heure...</i> )
de lieu	de lieu ( <i>bien loin...</i> )
d'ordre	d'ordre ( <i>avec ordre...</i> )
de quantité	de quantité ( <i>deux fois...</i> )
de qualité	de qualité ( <i>à tort...</i> )
d'affirmation	d'affirmation
de négation	de négation
de doute	de doute
de comparaison	de comparaison ( <i>tout au plus</i> )

Les analyses précisent clairement que la catégorie est autre chose que la fonction. La distinction entre les adverbes simples et composés pratiquée sur un seul plan chez Oudin aboutit ici à une distinction selon deux plans. Mais Regnier-Desmarais ne fera pas preuve de suffisamment d'esprit de synthèse pour inclure ces analyses dans une théorie générale.<sup>7</sup> Après avoir si bien distingué les adverbes simples des adverbes composés, il les confond étrangement quelques pages plus loin (Regnier-Desmarais, 1706 511-152).

<sup>7</sup> De plus ses analyses manquent de rigueur: il ne donne pas d'exemples concernant les adverbes composés d'affirmation, de négation et de doute.

#### 4.2 Catégorie adverbiale et fonction adverbiale

Girard distinguera de façon décisive la catégorie de la fonction. Il démontre que chaque fonction peut être exprimée par un seul mot ou par plusieurs. C'est ainsi que les adverbes composés se séparent définitivement des adverbes simples. Désormais, on ne traitera plus des adverbes composés lorsqu'il s'agira de la classification des adverbes. On parlera des expressions adverbiales lorsqu'on traite du problème de la fonction ou de celui du complément. Pour la catégorie de l'adverbe, le problème est résolu mais en ce qui concerne le complément, le problème se pose de nouveau sérieusement puisque la porte est ouverte, par l'introduction de cette notion, à des distinctions sans fin. Les grammairiens tenteront de classer les compléments circonstanciels comme les grammairiens du XVIIe siècle ont tenté de classer les adverbes<sup>8</sup>: "A côté des compléments de lieu, de manière, de temps, et de cause, apparaissent les compléments de poids (*Il pèse cent kilos*), d'accompagnement (*Il est venu avec sa soeur*), d'instrument, de résultat etc. F. Brunot dans *La pensée et la langue* (1922), propose une liste provisoire d'une trentaine de circonstanciels! On en trouve également 33 dans la grammaire de Grevisse." (Gary-Prieur, 1985 97). On rejoint ici véritablement la *Grammaire de Maupas*. N'a-t-elle pas proposé, en effet, une trentaine de classes adverbiales?

A partir de Girard, les grammairiens ne discutent plus du dénombrement des classes, leur préoccupation majeure étant leur délimitation, problème qui n'a pas attiré l'attention des grammairiens du XVIIe siècle, et qui ne peut se résoudre sans une distinction entre la nature d'un mot et ses effets de sens. Un adverbe appartient, dans les grammaires de Maupas et de Oudin par exemple, tantôt à telle classe tantôt à telle autre selon son sens dans un emploi particulier: *aussi* est un adverbe de comparaison et de similitude chez Maupas, *aujourd'hui* est un adverbe de temps et d'ordre chez Oudin. Un même adverbe n'appartient pas toujours à la même classe d'une grammaire à l'autre: *aussi* est un adverbe de comparaison et de similitude chez Maupas et chez Oudin mais le même mot est classé parmi les adverbes d'affirmation et d'amas chez Oudin.<sup>9</sup> Girard, conscient de ce fait, affirme qu'un adverbe peut appartenir à plusieurs classes: "Quelquesuns de ces derniers mots ont encore d'autre valeurs, par lesquelles ils appartiennent à d'autres classes & même à d'autres espèces: ce qui en multiplie les différences quoique composés des mêmes sons & des mêmes articulations: parceque ce n'est pas le seul matériel qui fait la différence des mots, ainsi que j'ai déjà remarqué dans une autre occasion. Pour le confirmer dans celleci, qu'on me permette d'allonger cet épisode de cinq exemples suivants, où le mot *bien* est dans chacun d'eux un mot très différent de ce qu'il est dans les autres: *Si vos affaires ne vont pas bien; c'est la faute de ceux qui les conduisent: il faut être bien sage dans les emplois publics: il n'est pas défendu d'amasser du bien; pourvu que le moyen soit légitime: la distinction entre le bien & le mal me paroit une idée innée, qui prouve mieux que tout autre raisonnement l'existence du législateur ou du jugement: eh bien qu'en pensez vous?* Qui ne voit pas que *bien* est dans la première phrase adverbe de manière, dans la seconde adverbe de quantité, dans la troisième substantif ayant une signification analogue aux richesses, dans la quatrième substantif (...), & dans la cinquième particule explétive?" (Girard, 1747 142-143). A vrai dire, reconnaître l'appartenance d'un objet à une classe est reconnaître en même temps sa non appartenance aux classes disjointes. Là réside la limite de la classification sémantique. Il s'avère dès lors nécessaire de tenter une classification

<sup>8</sup> Les adverbes comprennent aussi les expressions adverbiales.

<sup>9</sup> Il est vrai que *autrement* dans *Faites autrement* et dans *J'en juge autrement que vous*, ne signifie pas la même chose. De même, *follement* dans *Il a agi follement* et dans *Il est follement drôle* n'a pas le même sens.

fondée sur un critère non-sémantique à savoir distributionnel ou syntaxique.<sup>10</sup> L'accumulation des analyses formelles des adverbes devient de plus en plus importante depuis Maupas. Mais c'est chez Girard que l'on voit apparaître, pour la première fois dans l'histoire de la grammaire française, un effort pour relier les analyses syntaxiques à la classification sémantique.

#### 4.3 Analyse syntaxique et classification des adverbes

Les analyses formelles ne sont pas absentes des grammaires de Maupas et d'Oudin mais elles ne sont pas reliées à la classification. Dispersées à l'intérieur de la classification sémantique elles n'exercent aucun effet sur la classification elle-même. Prenons un exemple dans la *Grammaire de Maupas*: "De quantité: *Combien, beaucoup, peu, moins, plus, trop, assez, moult, par trop, prou, trop peu, assez-peu, gueres, point, quant, autant, tant que, tout autant, presque, quasi, quasiment, à peu près, peu-plus-peu-moins, pour le moins, tout le moins, au moins, au plus, pour le plus, davantage*. Ceux de cet ordre veulent la plus part l'article *De* après eux, comme il a été dit. Tant & autant, portans simple quantité, sans force comparative, ont mesme valeur, & leur reditive est *Que*, non pas *Quant*. Et quant à leur usage, observez qu'en propos entièrement affirmatif, il n'y a aucune difference. *J'ay receu du Roy tant de faveurs que j'ay voulu ou autant de faveurs, &c.* Mais si après la conjonction *Que*, le propos est négatif: *Tant* y conviendra seulement, & non pas *Autant*. *J'ay tant receu de biens de Dieu, que ie ne les scaurois nombrer.*" (Maupas, 1607 163). Ces analyses formelles ne concernent pas l'ensemble des adverbes d'une classe mais un ou deux mots particuliers. Il n'y a donc aucune relation systématique entre la classification et l'analyse formelle. Ces analyses sont totalement séparées de la classification dans l'*Essay de Chiflet* où celle-ci se présente comme un inventaire des adverbes. Tout ce qui concerne les emplois a été regroupé dans un chapitre intitulé *Les observations des aduerbes* se trouvant après le chapitre de la classification. Cette sorte de présentation servira de modèle pour les grammaires du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Regnier-Desmarais sépare-t-il le chapitre *De la division des Adverbes* du chapitre *De l'emploi des Adverbes* (Regnier-Desmarais, 1706 558-562) et de même, Buffier ne traite pas les emplois des adverbes dans le chapitre relatif à la classification mais dans celui intitulé *Remarques sur les adverbes* (Buffier, 1709 322-324).

C'est grâce à Girard que les analyses syntaxiques rejoignent la classification sémantique. Après avoir classé les adverbes en 8 classes sémantiques, Girard analyse systématiquement le comportement de chaque classe selon 7 critères syntaxiques: degré de comparaison, possibilité d'être modifié par les adverbes de quantité, possibilité de modifier d'autres espèces, possibilité de modifier d'autres modificatifs (adverbes), régime de préposition, place, possibilité d'être en tête de la phrase. Les traits syntaxiques servent ici à distinguer les classes notionnelles. Les adverbes de *temps fixe* se distinguent des adverbes de *temps relatif* par la possibilité de recevoir ou non un autre modificatif et par la possibilité d'être ou non le régime d'une préposition. Les adverbes ayant leurs places libres, par conséquent, la possibilité d'être en tête de la phrase, sont les adverbes d'arrangement et les adverbes de distribution. Les adverbes de quantité sont capables de modifier d'autres adverbes notamment les adverbes de manière.

<sup>10</sup> Les grammairiens modernes ont, semble-t-il, le même souci: "Les grammairiens donnent habituellement des adverbes un classement fondé sur le sens et distinguent des adverbes de lieu, de temps, de manière, d'intensité, de quantité, d'affirmation, de négation, certains de ces groupes pouvant connaître à leur tour de nouveaux cloisonnements d'ordre sémantique (...). L'on sait toutes les critiques que l'on peut faire à un classement sémantique lorsqu'il s'agit de grammaire: il nous paraît utile cependant d'examiner l'intérêt d'une telle classification et d'en fixer les limites, de voir si l'on peut lui en substituer une autre fondée sur une analyse distributionnelle." (Pinchon, 1969 74).

Autrement dit, les adverbes de manière sont susceptibles d'être modifiés par d'autres adverbes, notamment par ceux de quantité etc. Girard lui-même en précise quelque fois la règle: "Ils (adverbes de lieu) peuvent être régis par des prépositions, excepté *partout* & *autour*, par conséquent peuvent servir de Terminatif dans la structure de la phrase: ce qui ne convient aucunement à ceux des deux précédentes classes (adverbes de manière et d'arrangement)." (Girard, 1747 147). Bref, l'analyse de Girard est d'autant plus surprenante qu'elle est, plus de deux siècles après, toujours valable.<sup>11</sup>

Bien que les analyses de Girard révèlent une modernité remarquable, elles contiennent aussi des lacunes non négligeables. Girard emploie souvent des termes très peu acceptables du point de vue linguistique comme *très rarement*, *aisément*. Les analyses ne sont pas toujours tout à fait cohérentes, il n'arrive pas à intégrer les exceptions. Leur nombre s'accroît à chaque nouvelle règle: "Les adverbes de distribution ne sont pas susceptibles d'aucun autre modificatif ni de degré de comparaison excepté *souvent*." (Girard, 1747 161). Sa classification n'est pas toujours stricte puisque les adverbes d'une classe peuvent appartenir aussi à une autre classe<sup>12</sup>: "Quelquesuns de ces derniers mots ont encore d'autres valeurs par lesquelles ils appartiennent à d'autres classes & même à d'autres espèces." (Girard, 1747 142). Sa description n'est pas systématique car il laisse des cases vides chaque fois que le commentaire lui a paru inutile mais cette attitude ne semble pas être scientifique. Enfin, les traits syntaxiques sont encore soumis à la classification sémantique. Mais tous ces défauts ne sont que secondaires par rapport à la contribution que Girard a apportée en essayant de relier les comportements syntaxiques à la classification sémantique et la critique que nous lui adressons, est celle que nous adressons aux grammairiens de nos jours.<sup>13</sup> Notre intérêt ne serait donc pas de chercher encore des lacunes dans ses analyses mais de mettre en rapport celles-ci avec les tentatives d'aujourd'hui orientées vers des classifications syntaxiques.

<sup>11</sup> On est frappé par la ressemblance entre la classification de Girard et celle d'un linguiste moderne. Voici la conclusion sur une étude des adverbes employés dans *La Chute* de Camus: "L'analyse de la position des adverbes de temps nous a révélé quelques traits importants. En premier lieu, (...) la catégorie des adverbes de quantité préfère la position auprès de l'adjectif ou de l'adverbe. Une seconde observation qui nous paraît être d'une grande importance pour les adverbes de temps concerne la position en tête de phrase (...). Cette position ne se rencontre que rarement chez les adverbes de quantité et de manière. L'adverbe de lieu, par contre, occupe assez souvent cette place. Cette position typique des adverbes de temps vise dans la plupart des cas une référence de l'adverbe à la phrase précédente. L'adverbe de temps ne fait alors plus partie de la syntaxe de la phrase simple, mais doit être étudié dans la syntaxe interphrasale. Cette caractéristique mérite d'être soulignée (...). La catégorie sémantique des adverbes de temps répond-elle à une réalité formelle? L'analyse du rapport entre le temps du verbe et l'adverbe de temps nous a révélé plus une distinction à l'intérieur des adverbes de temps qu'une distinction entre adverbes *temporels* et *non-temporels*. L'étude de la position des adverbes a mis en évidence des traits aptes à distinguer les adverbes de temps des autres catégories d'adverbes, à l'exception des adverbes de lieu." (Ernens-Van Dijck, 1971 76-77). Cette conclusion n'est, semble-t-il, qu'une réaffirmation de l'analyse de Girard. La distinction entre les adverbes *temporels* et *non-temporels* qu'une recherche moderne suggère en conclusion n'est-elle pas l'équivalent de la distinction de Girard entre les adverbes de *temps fixe* et ceux de *temps relatif*?

<sup>12</sup> La classification fondée sur l'analyse des effets en discours montre ainsi sa limite. Le problème de changement de classe, comme le cas du changement de catégorie, ne saurait être résolu sans qu'il n'y ait une analyse d'un autre niveau de langue. L'étude générativiste semble arriver à la même conclusion: "La différence entre ces adverbes ne doit pas être traitée transformationnellement mais au niveau de la structure profonde." (Schlyter, 1972 157). Il serait donc impossible de comprendre le problème de l'interférence sans pouvoir distinguer les valeurs profondes en langue des effets de sens en discours.

<sup>13</sup> "Faut-il ranger, dit Chervel, *comment* parmi les adverbes de manière ou les adverbes interrogatifs? Les grammairiens ne se sont jamais mis d'accord là-dessus, pas plus que sur *où* (lieu?), *quand* (temps?) et *combien* (quantité?)." (Chervel, 1977 249)

## 5. CONCLUSION

L'histoire de la classification des adverbes démontre bien le développement de la notion de syntaxe dans les grammaires françaises. Influencés par la grammaire latine, les premiers grammairiens français ne font que traduire les classes latines et donner quelques exemples correspondants. Toutefois, l'effort de Ramus pour la systématisation attire notre attention. Les analyses devenant de plus en plus fines et complexes, les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle font couler beaucoup d'encre à dresser de longues listes d'adverbes classés selon des notions sémantiques intuitives. Héritée des grammairiens de Port-Royal, l'analyse syntaxique s'impose aux grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'une part, la catégorie adverbiale se sépare de la fonction adverbiale dans le *Traité de Regnier-Desmarais*, d'autre part, la classification syntaxique des adverbes est mise à jour dans les *Principes de l'Abbé Girard*. Plus récemment, certaines tentatives linguistiques se sont orientées vers des classifications purement syntaxiques mais d'autres révèlent leurs lacunes. C'est ainsi que celles-ci se tournent vers l'analyse sémantique de l'adverbe (Danjou-Flaux et Gary-Prieur, 1982). Est-ce une nouvelle approche ou un retour en arrière?

## REFERENCES

- Arnault, A. et Lancelot, C. (1660, éd. de 1803). *Grammaire générale et raisonnée*, Ed. de Petitot, Perlet, Paris.
- Beauzée, N. (1767). *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*, Pairs.
- Buffier, C. (1709). *Grammaire françoise sur un plan nouveau*, Paris.
- Chervel, A. (1977). *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, Payot, Paris.
- Chevalier, J. C. (1968). *Histoire de la syntaxe: naissance de la notion de complément dans la grammaire française*, Droz, Genève.
- Chiflet, L. (1659). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*, Anvers, Réim. (1973), Slatkine, Genève.
- D'Aisy. (1685). *Le génie de la langue françoise I*, Paris, Réim. (1972), Slatkine, Genève.
- Danjou-Flaux, N. et Gary-Prieur, M.-N. (1982). *Lexique I: adverbes en-ment, manière, discours*, Pres. Univ. de Lille.
- Du Marsais, C. Ch. (1797). Logique, principes de grammaire. In: *Oeuvres I*, Paris.
- Ernens-Van Dijck, R. (1971). La classification des adverbes à partir d'un corpus. In: *Travaux de Linguistique 2*, Belgique, pp.59-77.
- Estienne, R. (1557). *Traicté de la grammaire françoise*, Paris, Réim. (1972), Slatkine, Genève.
- Gary-Prieur, M.-N. (1985). *De la grammaire à la linguistique*, Colin, Paris.
- Girard, C. (1747) *Les vrais principes de la langue françoise*, Paris, Réim. (1982) avec Intr. de P. Swiggers, Droz, Genève.
- Golay, J.-P. (1959). Le complément de manière est-il un complément de circonstance? In: *Le français moderne XXVII*, Ed. D'Artrey, Paris, pp. 67-71.
- Grand Larousse de la langue française. (1971-1978), Larousse, Paris.
- Maupas, Ch. (1607, Ed. de 1618). *Grammaire et syntaxe françoise*, Orléans, Réim. (1973), Slatkine, Genève.
- Meigret, L. (1550). *Le tretté de la grammaire françoize*, Paris, Réim. (1970), Slatkine, Genève.

- Oudin, A. (1632 Ed. de 1640). *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, Paris, Réim. (1973), Slatkine, Genève.
- Pinchon, J. (1969). Problème de classification: les adverbes de temps. In: *Langue française I*, Larousse, Paris, pp. 74-81.
- Ramus, P. de la. (1562, 1572). *Gramere*, Paris, Réim. (1972), Slatkine, Genève.
- Regnier-Desmarais, F.-S. (1706). *Traité de la grammaire françoise*, Paris.
- Sanctius, F. (1587). *Minerve*, Trad. (1982) de G. Clérico, Pres. Univ. de Lille.
- Schlyter, S. (1972). Une hiérarchie d'adverbes en français. In: *Recherches Linguistiques 1*. PUV, Paris.